

CONSEIL D'ECOLE n°3

Compte-rendu du mardi 7 juin 2022

Présents :

- Mesdames Fillous, Fernbach, Enjalbal, Galabert, Depagne, Janet, enseignantes.
- Madame Erisay, Adjointe déléguée aux affaires scolaires, Madame Piget, élue municipale.
- Madame Cortes, Administratif mairie
- Mesdames Mathieu, Roulleaux- Barrière, Ceccaldi, Danel, Belinguier, représentantes des parents
- Monsieur Lescure, directeur Alae

Excusés :

- Madame Esquerré, Maire
- Monsieur Duez, Inspecteur de l'éducation nationale

1. Bilan de la période Mars/Juin :

▪ Gestion de la situation sanitaire :

Les groupes anti-brassage ont été maintenus à l'intérieur. La répartition des élèves d'une enseignante absente est de nouveau autorisée, cependant il y a très peu de remplaçants disponibles. Depuis avril, très peu de tests ont été effectués par les familles lors de maladies éventuelles, l'évolution du Covid ne peut pas être suivie avec précision sur l'école. Les rencontres GS/CP sont dorénavant possibles.

▪ Exercice incendie : Le 30 mai à 15h05. Moment de fin de sieste. Temps d'évacuation : 2mn 40s. Ce temps est supérieur au temps habituel. En effet, ce jour-là, 2 Atsem étaient absentes et l'encadrement adulte était donc réduit.

▪ Moutons aux Collines : ils sont arrivés mi-avril et ne sont pas peureux, les enfants ont tout loisir de les observer. Cependant, on peut regretter qu'aux beaux jours, les enfants ne puissent pas profiter eux-mêmes des collines et de la verdure. Une solution de partage de l'espace sera étudiée pour l'an prochain.

▪ ATSEM : Il faudrait éviter que 2 ATSEM soient absentes en même temps pour formation. Cela perturbe trop le fonctionnement de l'école. Mme Cortes explique que cette situation a été exceptionnelle au mois de mai.

▪ Rased : Mme Solomiac a effectué 4 observations et a rencontré des familles en cette fin d'année.

▪ AESH : Madame Pech n'est plus nommée sur l'école. Madame Soulie Dartigues qui est arrivée le 17 mars 2022 devrait faire partie de l'équipe à la rentrée. 1 enfant a une notification individualisée prioritaire, 2 nouveaux PS sont signalés à la Mdph.

▪ Offre Culturelle : Les ateliers de chant et de danse ont eu lieu : deux parcours de sensibilisation Danse/ Musique et Chant/Chorale avec un spectacle de danse. Ces ateliers ont été appréciés par les enfants et les enseignants. Cependant 3 séances pour chaque atelier ont paru trop peu pour s'installer dans l'activité. Une réunion a lieu le 17 juin pour faire un bilan et envisager l'offre de l'année prochaine. Il faudra travailler sur la compétence des intervenants avec les petits

▪ APC : Retour aux séances de 12h à 12h30. Cet horaire est définitivement plus profitable aux enfants même si la séance était écourtée car les enseignantes se sont relayées pour accompagner les groupes à la cantine. Un accompagnement

par l'Alae sera envisagé pour la rentrée prochaine, pour un retour aux pratiques d'avant Covid.

2. Rentrée 2022 :

- Effectifs prévus :

57 PS ; 46 MS ; 43 GS Total : 146

- Jour de la rentrée :

Ce sera le jeudi 1er septembre 2022 : à 8h50 pour les MS, 9h15 pour les GS et à 10h00 pour les PS. Le dispositif de rentrée dans les locaux sera adapté au protocole sanitaire en vigueur à cette date.

- Organisation pédagogique :

6 classes, sans doute des doubles niveaux. Les répartitions seront faites fin juin. Les classes accueillant des GS ne devraient pas dépasser un effectif de 24 élèves si c'est possible. La nouvelle classe s'installera dans la salle 4. L'APC est reconduit dans les horaires habituels 12h/12h30.

A la rentrée, nous accueillerons Madame Sarah Martin nouvelle directrice et Mesdames Laurini et Lonjou, enseignantes nouvellement nommées. Madame Fillous part à la retraite et Mesdames Enjalbal et Galabert restent sur leur poste de titulaires remplaçantes à disposition de la circonscription.

- Organisation des flux :

Une réflexion est en cours sur les flux des groupes d'enfants aux heures d'entrée et de sortie de l'école. En effet, à la rentrée, 6 classes devront pénétrer dans les locaux ou en sortir à la même heure. Le grand portail de la cour, qui accueillait les classes 5 et 6, ne sera sans doute pas accessible à cause des travaux de la nouvelle cantine. Plusieurs solutions sont évoquées, la mairie doit d'abord vérifier dans quelle mesure l'accès piéton sera fermé entre l'école et le stade.

- Offre culturelle : L'offre sera déployée sur l'année scolaire avec le même budget que précédemment. La programmation sera fonction du bilan fait lors de la réunion du 17 juin.

- RASED :

Madame Solomiac a demandé à changer de poste. On ignore si elle a eu son changement.

- ATSEM : Sur les 5 postes d'ATSEM, 4 sont occupés par des ATSEM titulaires, 1 est occupé par un agent technique faisant office d'ATSEM. Les Atsem changent de classe chaque année selon un roulement préétabli. Madame Erisay confirme qu'il n'y aura pas de création d'un nouveau poste d'Atsem pour la 6eme classe. Elle précise cependant que ce n'est pas une décision définitive pour les années futures, la mairie se laissant le temps d'étudier l'évolution des effectifs, en pensant notamment à l'arrivée des nouvelles familles sur l'opération immobilière du centre-ville. Les enseignantes tenteront d'adapter les temps d'enseignement et les répartitions d'élèves en fonction de cette situation qui entraîne la gestion de groupes de 25 enfants en solo à certains moments.

- Liaison GS/CP : Un RV a été fixé par Mme Bessière avec les futurs CP.

Comme chaque année, un temps de concertation entre enseignantes de la Maternelle et de l'Elémentaire est prévu courant juin pour discuter des répartitions.

Pour les enfants, 3 temps de liaison : une promenade commune dans les bois de Castelmaurou les 20 et 25 mai ; un échange de classes et d'enseignantes sur un après-midi les 14 et 17 juin; un petit déjeuner commun le 21 juin ; une rencontre sportive le 24 juin.

- Entrée des nouveaux PS : Mme Fillous a rencontré toutes les familles en février, mars, avril et mai. Un mail explicatif sur les aspects concrets de la scolarisation en PS sera envoyé aux familles, une réunion parents/enseignantes est prévue le 30 juin à 18h00 (en extérieur) et un accueil avec visite de l'école est organisé les 1^{er}, 4 et 5 juillet.
- Budget :
Même dotation municipale de fonctionnement que l'an dernier soit 40€ par enfant.
Les transports en bus pour la sortie vélo des GS de juin sont reconduits.
Subvention Mairie à la coopérative : 836,17 identique à l'année passée.

3. Aménagement des locaux :

- Travaux effectués : RAS pour cette période.
- Anciens dossiers présentés à la nouvelle municipalité :
 - Fenêtres cassées classes 2 et 5 : les fissures s'étendent, entraînant l'inquiétude des enseignantes. La Mairie précise que cela ne représente pas un danger pour les enfants.
 - Ordinateur de la classe 6 : il doit être changé pour la rentrée.
 - Flaque en haut du grand escalier du parvis : cela sera pris en charge au moment des travaux de construction de la nouvelle cantine.
 - Miroirs salle de motricité : les dimensions ont été communiquées à l'équipe technique. Ils seront posés après l'obtention de la subvention demandée par la Mairie.
 - Petit mobilier coins jeux classe 3 et équipement de la 6eme classe: Madame Cortès viendra voir sur place dans l'été.
- Nouvelles demandes :
 - Réparation du store de la classe 3.
 - Installation d'étagères hautes dans les locaux de rangement des vélos.
- Projet du nouveau restaurant scolaire
Capacité de 200 places.
Début des travaux dès septembre 2022. Le projet est dans les temps prévus.

4. ALAE/ALSH :

L'équipe : période mars/juin s'est encore déroulée avec beaucoup de mouvements dans l'équipe : fin de contrat de Clara Mercadier et Catherine Aineto, départ en congés maternité de Mélissa Vaquer, fin de stage de Stéphane Montaigne fin juin. Ce fut également l'arrivée de Julie Coste pour la fin d'année scolaire et d'Agnès Soulet pour une durée de 6 mois. Aujourd'hui un poste est encore à pourvoir midi/soir mais les candidatures sont rares ou inadaptées. Enfin, l'arrivée de 10 nouveaux élèves l'année prochaine devrait nécessiter l'ajout d'une nouvelle personne. L'encadrement est donc suffisant sans être pleinement satisfaisant. L'équipe de direction de l'ALAE tente de renforcer et de stabiliser l'équipe mais cet équilibre est encore précaire, l'équipe est fatiguée de ces changements de personnel et cela entraîne un manque de dynamisme à l'heure actuelle. L'année prochaine, l'objectif est d'aller vers une plus grande stabilité au sein du personnel.

Le fonctionnement : le travail sur le bruit en cantine reste une réalité bien et la solution miracle n'a pas encore été trouvée. L'augmentation du nombre d'enfants et les locaux trop exigus empêchent d'améliorer le moment de restauration. Un projet au sujet de la pollution sonore en cantine et ailleurs a été mené par Stéphane et les enfants ont été très réceptifs. Malheureusement, cela n'a pas eu de conséquences sur la réalité vécue.

Les projets : reprise après les vacances de février : retour au gymnase pour les séances de découvertes des sports avec Wilfried, mise en place d'un projet arts plastiques les mercredis après-midi ; développement des passerelles : Réseau Petite Enfance (ancien RAM) et ALAE, ALAE maternel/élémentaire (Cyrielle et Rémi).

Les événements : entre mars et mai, l'ALAE s'est impliqué dans la mise en place du Carnaval avec les parents d'élèves, dans la fête des jardins organisée par l'école et au Festival Festibout'chou avec la Communauté de Communes des Coteaux de Bellevue (CCCB). L'ALAE sera également investi dans la fête des enfants le 24 juin et une journée autour de la prévention routière sera organisée le mercredi 6 juillet.

Été : inscriptions pour les vacances d'été à partir du 20 juin et jusqu'au 30 juin. Attention le centre de loisirs commence le vendredi 8 juillet mais ne pourra accueillir que 32 enfants de maternelle, le nombre de places est donc limité. Le centre de loisirs ouvre ses portes du 8 au 29 juillet puis du 22 au 30 août. Il sera fermé du 1^{er} au 21 août puis le mercredi 31 août (pré rentrée de l'équipe d'animation).

Rentrée 2022 : les dossiers ALAE ont été distribués, ils peuvent être rendus tous les soirs à l'accueil ALAE ou via le cartable des enfants. Pour les nouveaux parents d'enfants de petite section, une réunion d'information ALAE est organisée le mardi 5 juillet à 18H.

5. Sorties, spectacles, événements :

- Fête des jardins le 15 avril
- Visite des Jardins des Martels le 16 mai.
- Spectacle de danse à la Médiathèque (offre culturelle) le lundi 30 mai.
- Sorties vélo GS à la forêt de Buzet les 31 mai, 2 et 3 juin.
- Rencontres GS/CP les 25 mai, 17 et 21 juin.
- Cinéma Le Méliès : « Le Chêne » pour les MS/GS et « Pat et Mat » pour les MS/PS
- Visite de l'école par les nouveaux PS les 1, 4 et 5 juillet.

6. Actions de l'APEC/FCPE :

- _Carnaval a eu lieu samedi 12 mars 2022. L'organisation et l'animation s'est faite conjointement avec l'ALAE, l'après-midi a été rythmé par la Batucada de Montastruc-la-Conseillère. Les bénéfices seront notamment utilisés pour renouveler les jeux de l'Association pour la fête des enfants.
- Vente de plants : l'Association a vendu 1 671 plants avec une offre diversifiée, contrairement à l'an dernier. Les bénéfices de l'opération plants s'élèvent à 726,40€, représentant 275€ pour la Maternelle. L'équipe enseignante réfléchit à utiliser cette somme pour l'achat d'un équipement.
- La fête des enfants aura lieu vendredi 24 juin 2022 de 16h15 à 18h30, un repas partagé est proposé à cette issue. L'école élémentaire permettra de rassembler les 2 écoles. L'organisation est conjointe avec l'ALAE. Les jeux seront installés dans la cour du bas pour les enfants de la Maternelle, sur la cour du haut pour l'Elémentaire. Cet événement reste à valider par Mme le Maire.
- Bilan des sommes reversées à la Maternelle par l'Association
 - Versement des bénéfices des trousseaux et des plants : 1 125€
 - Financement des spectacles de Noël : 570€

NB : financement des chocolats de Noël : 458,40€ (pour l'ensemble des 2 écoles)

7. PEDT :

La gouvernance du Pedt est confiée à Mesdames Erisay et Cortes.

Un questionnaire a été envoyé en début d'année aux partenaires (enseignants, associations, parents) et les élèves de l'élémentaire ont été interrogés. Un atelier de concertation a ensuite été organisé à l'issue duquel 4 axes ont été définis :

1. S'ouvrir, partager, échanger pour le bien vivre ensemble (citoyenneté)
2. Découverte de pratiques sportives
3. Sensibilisation à la protection de l'environnement
4. Ouverture culturelle, artistique, loisirs créatifs

Un comité de pilotage devrait se rassembler 3 fois par an, 2 coordinateurs par axe seront nommés et animeront des points réguliers. Un état d'avancement du PEdT sera présenté à chaque conseil. Mme Fillous informe qu'une évaluation d'école sera dorénavant le point de départ de l'écriture du nouveau projet d'école. Ceci devrait s'étaler sur 5 ans : les anciens projets d'écoles devraient être prolongés par des avenants le temps de la nouvelle évaluation.

Le Conseil d'Ecole souhaite une bonne retraite à Mme Fillous. Tous les partenaires la remercient pour ses qualités humaines et organisationnelles, et manifestent le plaisir d'avoir travaillé à ses côtés.